

## UCARE du BP REA

🎓 Formation diplômante en présentiel

Deux sessions :

du 18 au 22 mars et du 20 au 24 mai 2024

du 25 au 29 mars et du 27 au 31 mai 2024

(2 semaines non-consécutives)

\*Cette UCARE n'est pas destinée aux personnes qui ont un projet d'installation avec apiculture en atelier principal.

### OBJECTIFS

Mettre en place un rucher de petite ou de moyenne importance. Suivre l'évolution de la vie du rucher à différentes périodes de la saison de production, jusqu'à la récolte, conditionnement et vente.

#### Compétences visées :

- Assurer la conduite d'une production apicole
- Mettre en œuvre la production apicole

### CONTENU DE LA FORMATION

- **Biologie, anatomie et pathologies de l'abeille** (21H) : habitants de la ruche, anatomie de l'abeille. Cycle biologique annuel, dynamique des populations. Biologie : alimentation reproduction (essaimage). Notions générales de santé des abeilles. Maladies, parasitoses. Traitement et suivi sanitaire des colonies
- **Devenir apiculteur** : obligations juridiques et fiscales, filière apicole (3,5H) Différents types de ruches, matériaux. Outillage. Choisir l'emplacement, les supports et l'environnement mellifère du rucher, pratique (14H).
- Evaluer, améliorer le potentiel mellifère des cultures et de la flore locale, intérêt du rucher dans une évolution agro-écologique des exploitations agricoles. (7H) Chronologie des travaux, augmentation du cheptel, visite de rucher (14H)
- **Les produits de la ruche** (10,5H) : produire et récolter le miel. Conditionner et conserver le miel. Visite d'une miellerie. Dégustation de miel.

#### Intervenants-es :

- B.Villar, apiculteur
- L. Medori, apiculteur, œnologue
- A. Ferrand, Rucher VAHE, apiculteur
- L. Gauthier, technicien apicole, apiculteur
- P. Reifa, apiculteur
- A. Chevalier, formateur CFPPA

#### 📄 RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

📍 LIEU : Locaux du CFPPA, ,  
visites d'apiculteurs

🕒 DURÉE & RYTHME :  
70 heures sur 2 semaines  
Du lundi au vendredi  
8h30-12h00 13h30-17h00

📅 PROCHAINES SESSIONS :  
• Du 18 au 22 mars  
et du 20 au 24 mai 2024  
(deux semaines non-consécutives)

• Du 25 au 29 mars  
et du 27 au 31 mai 2024  
(deux semaines non-consécutives)

#### 👤 PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics

✅ PREREQUIS : aucun

100 %

de réussite à  
l'examen (2023)

100 %

de satisfaction (2023)



## RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur  
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Arnault CHEVALIER, référent pédagogique  
04 75 26 90 45 | arnault.chevalier@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative  
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :  
[www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2024 - STAGIAIRE BP

## COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation)
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 260,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>
- Personnel : 875,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, Pôle Emploi...) : 875,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription

## VALIDATION DES COMPÉTENCES

Lors de visites d'exploitations ou d'ateliers vous serez amenés à pratiquer des opérations au rucher et à les commenter.

- Attestation de suivi de formation

Selon le statut : validation d'une UCARE du BPREA

## MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Rucher-école sur le terrain pédagogique
- Rucher des apiculteurs/intervenants

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux de mise en application pratique en sous-groupe sur le rucher-école et sur les ruches des apiculteurs/intervenants



## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique et les visites.

Prévoir une tenue d'apiculteur (vareuse et gants).

**INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :**

**DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET**

**[WWW.CFPPA-NYONS.FR](http://WWW.CFPPA-NYONS.FR)**

